

Séance du 29 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Daniel MARCHAND, maire.

Présents : Louis BERNARDET, Philippe BIRON, Odile DURET, Daniel MARCHAND, Marina MERLE, Catherine PROVOST, Yousef TAOUFIK, Yolande VANIEMBOURG.

Absents excusés : Martine DEJOUX (a donné pouvoir à Louis BERNARDET), Grégory DUDON (a donné pouvoir à Catherine PROVOST), Christelle PAIR (a donné pouvoir à Marina MERLE).

Absents : Gilles CHAMBONNIER, Cécilia GAUCHARD, Guillaume HERMES, Julien TABOULOT.

Secrétaire de Séance : Catherine PROVOST

<u>Nombre de membres affectés au conseil municipal :</u>	15
<u>En exercice :</u>	15

Date de la convocation :	23/07/2021
--------------------------	------------

Date de l'affichage :	05/08/2021
-----------------------	------------

Compte-rendu de la précédente séance :

Le compte-rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

2021/00697 : Virement de crédit n°1

Le conseil municipal est informé que Monsieur le Maire a fait procéder à un virement de crédit de 300 € du compte 022 – dépenses imprévues vers le compte 673 – Titres annulés (sur exercices antérieurs) afin de faire procéder aux opérations de remboursement de locations de salle polyvalente conformément à la délibération du conseil municipal n°2021/00693 prise lors de la séance du 8 juin 2021.

2021/00698 : Décision modificative du budget n°1

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

DECIDE de faire procéder à la décision modificative suivante.

INVESTISSEMENT :

Dépenses		Recettes	
Article – Opération	Montant	Article – Opération	Montant
2315 – 209 : Achat matériel	20 000 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	20 000 €
	20 000 €		20 000 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses		Recettes	
Article – Opération	Montant	Article – Opération	Montant
022 – Dépenses imprévues	-5 000 €		
615221 – Bâtiments publics	-5 000 €		
615228 – Autres bâtiments	-5 000 €		
615232 – Réseaux	-5 000 €		
023 (023) : Virement à la section d'investissement	20 000 €		
	0 €		0 €
Total Dépenses	20 000 €	Total Recettes :	20 000 €

Demande d'augmentation de la surface d'une construction à usage d'habitation

Point qui est reporté à une date ultérieure. Le conseil municipal émet cependant un avis favorable à la réalisation du projet.

2021/00699 : Convention avec le centre de loisirs de Dompierre sur Besbre

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

ACCEPTE le renouvellement du conventionnement avec l'accueil de loisirs de Dompierre sur Besbre,

INDIQUE que la participation de la commune sera de 1.10 € par heure par enfant de la commune accueilli.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2022.

Réfection d'un chemin d'accès

Monsieur le Maire indique que le chemin qui va du lotissement des Acacias à la Route de Saint Pourçain va être refait puisque les trottoirs et avaloirs sont terminés. Le coût des travaux est estimé à 2 000 € TTC.

Arrivée de Cécilia GAUCHARD à 20h.

2021/00700 : Recrutement d'un apprenti

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de recourir au contrat d'apprentissage,

AUTORISE l'autorité territoriale ainsi que son représentant à exécuter toutes les démarches nécessaires et à signer tous documents relatifs à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage et les conventions nécessaires au recrutement d'un apprenti affecté aux services techniques pour la période du 27/09/2021 au 30/06/2021,

INDIQUE que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets des années concernées.

Projets à venir

Demande d'une entreprise concernant Ferbois pour démarrer une activité de montage. Il va leur être proposé de le louer en bail dérogatoire c'est-à-dire un bail d'une durée inférieure à trois ans. Cela évite une potentielle friche ainsi que certaines complexités possibles liées à la conclusion d'un bail commercial. Cette opération pourrait permettre de l'embauche sachant qu'aucun produit polluant ne sera utilisé. Ce serait en partenariat avec l'entreprise Bourgogne.

Questions diverses

- AO concernant l'école, 28 retraits de dossiers.
- Remerciements de Mme PAIR du conseil municipal.
- Loges de Creuse : le conseil prend acte de la demande. La signalisation est à revoir.
Réunion avec les maires concernés et les riverains.
- Repas des aînés
- Remerciements de la croix rouge française et de l'APF pour les subventions allouées.

Levée de séance à 21h.

Pour affichage,

Le 05 août 2021